

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024

Sont présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Nicolas PIQUET, Véronique CHARMASSON, Caroline DULAC, Christian LHUILLIER, Geneviève POINTELIN. Elisabeth VINIT

Absent excusé : Philippe FOURNIER

Secrétaire : Nicolas PIQUET

1) Approbation du précédent compte-rendu

Approbation du précédent compte rendu.

2) SICTOM : Convention pour le broyage des déchets végétaux

Afin de diminuer la quantité de déchets verts à la déchetterie d'Arbois, il est proposé de stocker les végétaux à l'ancienne décharge de Montigny, le SICTOM se chargerait de les transformer en broyat deux fois par an, ce broyat sera mis à disposition de la commune. Une information sera faite aux habitants concernant les modalités d'ouverture de la décharge et du dépôt des végétaux.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

3) CCAPS

Depuis plusieurs années, la communauté de communes a chargé Monsieur Guy LEDUC de réaliser un livre sur l'ensemble des villages de la communauté de communes d'Arbois Poligny Salins ; il s'agit d'une présentation historique, économique et géographique des villes et villages de la communauté de communes. Il sera vendu au prix de 45 euros, la commune se propose de faire une commande groupée, **les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie rapidement.**

4) SDIS :

- Schéma communal DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie)

Le règlement départemental de DECI prévoit que chaque commune se dote d'un arrêté relatif à la DECI de son territoire et prescrit l'élaboration d'un Schéma Communal ou intercommunal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Celui-ci vise à identifier les aménagements à réaliser pour renforcer la couverture en eau dans l'intérêt de la défense des personnes et des biens. Pour notre commune l'audit est en cours et d'importants aménagements sont à prévoir (réserve artificielle d'eau), notamment pour le secteur de Curon et Vauxelle. L'ensemble de l'audit devrait être rendu d'ici à cet été.

- Cession de matériels incendie

Proposition de cession à titre gratuit de deux anciennes moto pompes et d'une petite pompe à bras à l'Association des Gardes Pompes Bressans de Mervans. Son représentant Monsieur PERNOT, pompier au centre de Chaussin, collectionneur et passionné des matériels anciens des sapeurs-pompiers, restaure et reconstitue d'anciennes machines qui sont ensuite exposées au grand public lors de diverses manifestations populaires.

Accord du conseil municipal

5) **Projet chalet/école**

Dans le cadre de l'étude annoncée précédemment, un atelier créatif est proposé à l'ensemble des habitants du village. Cet atelier se déroulera le **vendredi 12 avril 2024** à partir de 18h30. L'objectif est le suivant :

- Recenser les besoins de la commune,
- Impliquer TOUS les habitants dans le devenir des deux bâtiments,
- Informer les habitants de l'étude en cours,
- Récolter les idées, les envies, les rêves de chacun (enfants, ados, adultes),
- Offrir un moment de convivialité aux habitants pour les remercier de leur participation (apéritif / amuse-gueule),
- Identifier les personnes volontaires pour participer au groupe de travail (en phase 2 de l'étude).

Lieu : école (grande salle de classe au RDC). S'il fait bon, une partie des ateliers peut éventuellement se faire à l'extérieur

Format : Plusieurs ateliers (stands) en libre-service. 2 animateurs d'atelier—ZOU (agence en charge de l'étude) se chargeront, tout au long de la soirée, d'accueillir et d'accompagner les participants

Durée : 2h

Des affichettes seront diffusées à l'approche de l'évènement

6) **Questions et informations diverses :**

- Travaux à l'alambic : remise aux normes de l'électricité pour un montant de 1674€ HT par l'entreprise Julien CORNU.
- Location de l'annexe de l'alambic pour un montant de 30€ mensuel charge comprise.
- Le radar situé Quartier de l'Abbaye a été installé, le second sera déplacé prochainement au quartier Capucins après changement de la batterie.
- Dans le cadre des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, sept grands itinéraires de randonnée vont converger de toute la France vers la capitale. La commune de Montigny les Arsures a la chance d'être traversée par un des itinéraires nationaux à savoir l'axe « fortifications Vauban de Nice à Paris » le **mardi 2 avril en matinée** au niveau du GR 59. Pour marquer l'évènement, la municipalité, en liaison avec les organisateurs, mettra en place un point accueil / ravitaillement / animation à proximité de l'entrée du village côté Chemin Concours.
- La prochaine journée citoyenne est fixée au samedi 24 avril.

Prochain conseil municipal le 4 avril à 20H.

Levée de la séance : 21H45

Le secrétaire



Le Maire

